

Françoise Seligmann: une vie de lutte pour les droits

L'année 2013 n'aura, d'ores et déjà, pas été avare en deuils pour les militants des droits de l'Homme. Le 27 février dernier, le même jour que Stéphane Hessel, Françoise Seligmann, présidente d'honneur de la LDH, est morte à Paris, à l'âge de 93 ans. Une vie pour le moins exceptionnelle.

Jean-Pierre DUBOIS, président d'honneur de la LDH

Les quatre-vingt-treize années de vie de Françoise Seligmann furent hors du commun. Celles d'une résistante avec Claude Bourdet, d'une journaliste avec Albert Camus; d'une femme politique avec Pierre Mendès France, François Mitterrand, Pierre Joxe; et d'une militante infatigable des droits de l'Homme... avec la Ligue des droits de l'Homme. Françoise Beddoukh était née à Marseille, le 9 juin 1919. Sa mère, professeure, fut chassée de l'enseignement en tant que juive, par le régime antisémite de Pétain. Françoise était alors «khâgneuse»; elle devient assistante sociale et travaille dans le secteur de l'enfance délinquante. Elle entre à 22 ans dans la Résistance (dans le mouvement «Combat»), en décembre 1941. Elle y rencontre l'amour de sa vie, François-Gérard Seligmann, qu'elle épousera. Ils partageront pendant plus d'un demi-siècle les engagements militants comme le goût de l'art et de la culture (François-Gérard Seligmann fut un grand collectionneur de peinture, antiquaire et marchand d'art; Françoise a donné, après la mort de son époux, cent soixante œuvres qu'il avait réunies au musée Carnavalet). Françoise, résistante à Lyon, fabrique de faux papiers, orga-

nise des évasions, sauve des dizaines d'enfants juifs et de réfugiés politiques en les faisant passer clandestinement en Suisse. En mai 1943, elle est envoyée à Paris pour établir un réseau de contacts et accomplir diverses missions pour «Combat». Au printemps 1944, elle est agent de liaison du journal du même nom, fondé par Albert Camus. Pierre Joxe évoquait, lors des obsèques de Françoise, la journée du 21 août 1944, dans Paris insurgé: «Ce jour-là, Combat, jusque-là clandestin, est mis en vente dans la rue. Soudain, place de la Madeleine, une patrouille allemande apparaît. La jeune femme - c'est Françoise - dit à ses camarades: "Nous sommes morts..." Mais un officier allemand approche, il voit les journaux et... il demande le prix. "Deux francs, c'est écrit dessus", déclare la jeune femme. L'officier paye et Françoise Seligmann, avec ses amis, continuera à livrer ce premier numéro, ce premier numéro non clandestin. Car un encadré le précise: "Après quatre ans de lutte clandestine contre l'ennemi, Combat paraît tous les matins". Françoise Seligmann a toujours aimé la presse. Et elle n'a jamais eu peur de rien. Peur de rien.» Françoise fera ensuite partie, comme Claude Bourdet, de l'équipe de Combat, et, en 1946,

elle fonde un journal féministe, *La Française*, auquel Albert Camus a collaboré. La Résistance, la presse libre, les droits des femmes... Comment s'étonner de la voir poursuivre son engagement, en adhérant à la LDH, en 1949?

Françoise Seligmann et la LDH: un lien fort

Ce qui pousse Françoise Seligmann à rejoindre la LDH, c'est le combat pour les droits des enfants Finaly, dont les parents, médecins juifs autrichiens, étaient morts en déportation, et à qui ceux qui les avaient alors cachés voulaient, après la guerre, donner une éducation catholique en les séparant des survivants de leur famille. Françoise devient peu après présidente de la section Paris 7, dont elle est restée adhérente de 1949 à 2013. Elue au Comité central de la LDH en 1954, elle sera ensuite l'une de ses vice-présidentes. Lorsqu'elle est touchée en 1994 par la limite d'âge qui existait alors au Comité central, elle est élue, comme Robert Verdier, présidente d'honneur de la LDH. Cet engagement a toujours été, pour elle, le plus essentiel. Dans ses mémoires intitulés *Liberté, quand tu nous tiens*⁽¹⁾, elle écrit, tout simplement: «Nous devons adhérer à la Ligue des droits de

AU SOMMAIRE

- **Hommage Françoise Seligmann : une vie de lutte pour les droits**
Jean-Pierre Dubois 9
- **Politique Les droites et la rue**
Danielle Tartakowsky 12
- **Fiscalité La fin de l'évasion fiscale pour 2013 ?**
Mathilde Dupré 15
- **Europe Pour une citoyenneté de résidence en Europe**
Jean-Pierre Dubois 18
- **Histoire Révolution française: vengeance, déférence, transcendance, référence**
Dominique Guibert 22
- **Histoire Promouvoir la connaissance du génocide des Arméniens**
Gilles Manceron, Emmanuel Naquet 24

(1) Fayard, trois tomes publiés en 2000, 2003 et 2005.

L'Homme. Ce n'est pas un parti politique. C'est une organisation qui défend les idées pour lesquelles nous nous sommes battus pendant l'Occupation.»

Françoise s'est tout particulièrement impliquée dans les combats qui ont mobilisé la LDH dans ces années 1950, que ce soit pour défendre l'honneur sali du

grand résistant Georges Guingouin, ou pour tenter de sauver Ethel et Julius Rosenberg, militants communistes américains exécutés après un procès pour le moins inéquitable, en plein «maccarthysme». Elle fut aussi constamment vigilante dans la défense des droits des femmes et dans la lutte contre les guerres

coloniales, tout particulièrement contre la guerre d'Algérie.

En 1957, elle lance une «revue de documentation et de formation, fondée par la LDH», dont le titre est tout un programme: *Après-demain...* Il est peu de publications de ce genre que l'on puisse créditer de cinquante-six années de parution ininterrompue. Si

Françoise Seligmann, pendant plus de soixante-dix années, n'a jamais cessé non seulement de s'indigner mais aussi de militer, de mobiliser toute l'énergie et tous les moyens dont elle disposait pour des causes qui en valaient la peine.

Françoise Seligmann: indignation(s) *

Sur le « mariage pour tous » (1^{er} février 2013)

«Ce petit bout de femme [...] a commis «une bourde». Les mots n'étant ni neutres ni innocents, voilà qui donne d'emblée une idée intéressante de la manière dont madame Françoise Fressoz, dans son éditorial du *Monde* du 30 janvier dernier, perçoit la garde des Sceaux, ministre de la Justice, Christiane Taubira. Ladite «bourde» est une circulaire visant à régler le cas des «fantômes de la République», ces enfants conçus à l'étranger par gestation pour autrui et auxquels on refuse la nationalité française, alors qu'ils possèdent un parent français. [...] En quoi la volonté de régler le problème connu et ancien de ces enfants, ne jouissant ni de reconnaissance ni de statut, est-elle une bourde? Et qu'a donc à voir au juste le texte de cette circulaire avec le débat parlementaire sur le mariage pour tous? [...]

En moins d'une demi-heure, Christiane Taubira, femme noire, issue d'un département d'outre-mer, avait balayé les doutes, la forme épousant le fond [...] C'était la France des Lumières qui s'exprimait par sa voix [...] «Qu'est-ce que le mariage homosexuel va enlever au mariage hétérosexuel?», avait-elle lancé, poursuivant: «Nous parlons d'hypocrisie pour ceux qui refusent de voir ces familles homosexuelles et nous parlons d'égoïsme pour ceux qui s'imaginent qu'une institution de la République pourrait être réservée à une catégorie de citoyens»; concluant, à propos de la légitimité des couples du même sexe: «Vos enfants et vos petits-enfants les incluent déjà et vous serez bien mal à l'aise lorsqu'ils découvriront le compte rendu de vos débats.» [...]

Sur le droit de vote des étrangers (21 décembre 2012)

«Il y a trois mois, sur ce blog, je rappelais en quels termes fut libellée, fin janvier 1981, la dernière partie de la quatre-vingtième proposition du candidat Mitterrand: «Droit de vote des étrangers

aux élections municipales après cinq ans de présence sur le territoire français». Et en quoi consistait, il y a moins d'un an, le cinquantième «engagement pour la France» du candidat Hollande: «J'accorderai le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans». [...]

Le Premier ministre ne semble pressé ni de se lancer dans un processus parlementaire, où il n'est pas assuré d'avoir la majorité, ni de rallumer un débat identitaire qui ferait, selon l'expression usée jusqu'à la corde, «le jeu du Font national»; attendons, prêcherait-il en petit comité, d'avoir une vraie chance, donnons du temps au temps. Depuis un tiers de siècle qu'on en parle, un an ou deux de plus ou de moins...

Ô surprise, le Parti socialiste, par la voix de son Premier secrétaire et celle de son président de groupe à l'Assemblée, se fait tout à coup plus péremptoire: que le Congrès se prononce vite, qu'il vote la loi ou, s'il ne la vote pas, que tout le monde voie que c'est à cause de la droite! A la bonne heure, mais... Ne serait-ce pas là un jeu de rôles? Y aurait-il deux lignes au PS? A la tête de celui-ci, est-on sincère et déterminé, ou s'agit-il d'une mise en scène devant aboutir encore une fois à un projet de loi fantôme, errant entre Assemblée et Sénat? Et le président de la République, dans tout cela? Depuis son élection, on ne peut dire qu'on ait assisté, sur ce sujet, à beaucoup de démonstrations d'enthousiasme de sa part.

Point de procès d'intention: présider la France est moins simple que jamais. Mais tout de même: entre la PMA pour les couples de même sexe, la nationalisation temporaire de Mittal, le droit de vote des étrangers non européens, que veut, que pense au juste le chef de l'Etat? [...] Nous ne devrions pas tarder à le savoir: ce temps politique n'est plus exactement celui où l'on pouvait encore «donner du temps au temps».

* Voir les textes complets sur <http://francoise-seligmann.blogspot.fr/>.



« Entre la PMA pour les couples de même sexe, la nationalisation temporaire de Mittal, le droit de vote des étrangers non européens, que veut, que pense au juste le chef de l'Etat ? [...] Ce temps politique n'est plus exactement celui où l'on pouvait encore "donner du temps au temps". »
(F. Seligmann, extrait de son blog)

l'on m'autorise un mot plus personnel, je considère comme un honneur d'en avoir été le rédacteur en chef de 2000 à 2005, et d'avoir si richement échangé avec Françoise, pendant ces cinq années, sur son contenu et ses orientations.

Françoise fut aussi une militante politique tenace. Proche de Pierre Mendès France, elle rejoignit l'Union des forces démocratiques en 1955, et en devint l'une des secrétaires nationales en 1958. Elle adhéra au Parti socialiste en 1974. Secrétaire nationale de ce parti de 1983 à 1992, elle ne sera sénatrice des Hauts-de-Seine que trois années, de 1992 à 1995, le PS ayant choisi de donner à un « grand homme », qui cherchait un point de chute pour la fin de sa carrière politique, ce siège, qui était celui d'une femme résistante, féministe et anticolonialiste.

Une militante politique au service du collectif

Cinq ans après la mort de son époux, elle créa en 2004 le prix Seligmann contre le racisme, prix littéraire géré par l'Académie de Paris. Henri Leclerc, et ès qualités le président de la LDH, sont membres du jury de ce Prix. En 2006, elle créa la fondation

Elle a donné de l'engagement politique et citoyen l'image de l'attachement inlassable à la justice et à l'égalité, de la priorité donnée aux combats collectifs sur les carrières personnelles et la gloutonnerie financière.

Seligmann, reconnue d'utilité publique, en souvenir des combats contre le nazisme puis, pendant la guerre d'Algérie, contre l'intolérance et l'injustice, pour « œuvrer à la victoire de la raison et de la tolérance » et promouvoir « le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français, dans le respect de l'idéal laïque. Elle [la Fondation] a pour but de combattre les sources du racisme et du communautarisme, les fondamentalismes religieux et les relents du colonialisme ». Cette Fondation, qui intervient dans des « zones urbaines sensibles » (à Paris, en Essonne et en Seine-Saint-Denis), a attribué en six années deux cent vingt-quatre aides financières et bourses à cent trois établissements d'enseignement public et à soixante-quatorze associations au titre de l'accompagnement scolaire, de l'alphabétisation, de la prévention de la délinquance, de l'ouverture sur la culture, etc. Le président de la LDH siège ès qualités à son conseil d'administration.

Ainsi Françoise, pendant plus de soixante-dix années, n'a-t-elle jamais cessé non seulement de s'indigner mais aussi de militer, de mobiliser toute l'énergie et

tous les moyens dont elle disposait pour des causes qui en valaient la peine. En ces temps où l'on entend moins parler de fondations pour accompagner l'éducation, l'action sociale et la culture que d'évasion fiscale et de comptes dissimulés à Singapour, elle a donné de l'engagement politique et citoyen l'image de l'attachement inlassable à la justice et à l'égalité, de la priorité donnée aux combats collectifs sur les carrières personnelles et la gloutonnerie financière.

Et elle n'a jamais baissé les bras. Pour preuve deux exemples, tirés de son blog et publiés par elle, il y a à peine quelques semaines, sur deux sujets de brûlante actualité pour la République, et tout particulièrement pour la LDH (voir encadré). A les lire, on mesure ce que nous continuons à partager avec elle, et qui reste vivant. Nous n'avons pas toujours été d'accord sur tout, nous n'avons pas suivi tous les chemins qu'elle a empruntés, mais ce dont tout ce qu'elle fut témoin, c'est ce qui nous rassemble. Ce fut un honneur de l'avoir parmi nous. C'est une obligation de n'en laisser perdre ni le souvenir, ni la leçon de vie. Pour demain et pour « après-demain ». ●